

fort Garry en 25 ou 30 jours ? *R.* Oui, et même en moins de 25 jours. Ils débarqueraient au coin nord-ouest du lac des Bois, et suivraient par terre la nouvelle route.

*Q.* Supposez qu'un de ces bateaux, monté de 20 personnes, parte du fort William, quand sera-t-il rendu ? *R.* Il peut se rendre en 8 ou 9 jours de l'extrémité supérieure du lac La Pluie au fort Garry. On m'a dit que l'on met 8 jours pour aller, à la raquette, du fort Francis au fort William,—distance de 150 milles.

*Q.* Veuillez nous dire encore votre opinion sur la route entre le fort Garry et le lac des Bois ? *R.* Cette route ne présente aucune difficulté.

*Q.* Un corps quelconque de troupes, avec des bagages, pourrait-il la suivre ? *R.* Oui. Peut-être que, l'espace de 15 ou 20 milles, le terrain, sans pontages, ne serait pas ferme, mais je pense qu'en quinze jours environ ou pourrait y faire un chemin de passage. Snow et Mair ont dit que la route était bonne partout, mais je ne suis pas absolument de leur opinion pour ce qui est de la portion dont je parle. Cinquante à soixante hommes la mettraient en bon état en deux semaines au moins.

*Q.* Engraissez-vous vos terres ? *R.* Fort peu ; quand je les engraisse, c'est avec du fumier.

*Q.* A votre avis, les terres dans le voisinage de la rivière La Pluie sont-elles bonnes pour la culture ? *R.* Oui, sur les bords de la rivière ; mais, quant aux terres de l'intérieur, je n'en puis rien dire.

*Q.* Le pays est-il boisé ? *R.* Presque entièrement. Je ne pense pas qu'il y ait de bêtres, mais j'ai vu des bouleaux, des liards, des chênes, des épinettes, des pins. J'ai voyagé dans toute l'étendue de la rivière, longue de près de 100 milles. C'est une rivière au cours lent ; on y rencontre, un peu en aval du fort Francis, un petit rapide qu'on franchit sans danger. Les rivages sont vaseux et vont en pente. Il y a une chute d'eau au fort Francis.

*Q.* Avez-vous jamais été sur la rive sud de la Siskatchewan ? *R.* J'y ai passé seulement en allant au fort Pelly. Le pays est ondulé et tout semé de lacs. Le sol est bon, je pense, car l'herbe est haute.

*Q.* Le climat de cette région est-il semblable à celui du fort Garry ? *R.* Il n'offre pas de différence, que je sache.

*Q.* Avez-vous jamais descendu la Siskatchewan jusqu'au fort Cumberland ? *R.* J'ai été tout proche du fort.

*Q.* Comment vous y êtes-vous rendu ? *R.* J'ai passé par le Winnipeg.

*Q.* Connaissez-vous la montagne du Pas ? *R.* Oui, j'ai été dessus : elle est haute et se voit de fort loin ; elle est couverte d'arbres—bouleaux, pins, liards.

*Q.* Avez-vous des moutons ? Pas où je réside. C'est un établissement de Sauvages, et il y a une multitude de chiens qui rôdent de côté et d'autre.

*Q.* Avez-vous des citrouilles, des melons ? *R.* J'ai vu une citrouille pesant 23 livres ; nous avons des melons de toutes les espèces.

*Q.* Avez-vous eu connaissance qu'on ait découvert du charbon de terre dans le pays ? *R.* J'en ai vu qui avait été apporté à l'établissement ; on l'a mis au feu, et il a brûlé. J'ignore d'où il venait.

*Q.* Connaissez-vous le Joseph Monkman dont je vois le nom dans un acte de concession passé le 12 mars 1844 entre la Compagnie de la baie d'Hudson et un certain Joseph Monkman, cultivateur, de l'établissement de la Rivière-Rouge ? *R.* C'était moi. Le juge actuel M. Black, alors au service de la Compagnie de la baie d'Hudson, me persuada de signer cet acte, qui était donné par la compagnie. L'acte renfermait des choses qui ne m'agréaient pas, et tout d'abord, je refusai d'y apposer ma signature. Il portait des conditions par lesquelles nous nous soumettions à ne trafiquer avec personne, si ce n'est avec la compagnie ou avec sa permission. Il y avait, en outre, des blancs suspects que la compagnie eût pu remplir par des mots propres à faire pendre le malheureux Joseph Monkman.

*Q.* La population résidante désire-t-elle voir des émigrants s'établir dans le pays ? *R.* Il y a une grande étendue de pays en l'état de la nature, et je ne vois pas comment on peut être opposé à la venue de nouveaux cultivateurs.

*Q.* Existe-t-il chez les Sauvages quelque prévention contre la colonisation ? *R.* Les Sauvages s'attendent que l'on traitera avec eux de la cession de leurs terres.